

## 2 Politique

## Report ou non des Législatives 2016

## Et si le gouvernement rompait le silence !

ONDOUBA'NTSIBAH

Libreville/Gabon

Plus on s'approche de la fin de l'année, plus les uns et les autres se demandent si le renouvellement de la Chambre des députés, prévu pour 2016 va avoir lieu. Les spéculations vont bon train. Sans doute alimentées par le silence de l'Exécutif sur le sujet. D'aucuns estiment que le Premier ministre Franck-Emmanuel Issoze Ngondet gagnerait à fixer les esprits une bonne fois pour toutes. Surtout que la question touche aussi au respect de la Constitution.

TOUS les observateurs de la vie politique gabonaise se souviendront de ce qu'en 2011, année des dernières élections législatives, à pareille période, on était déjà loin dans les préparatifs des échéances électorales. Aussi bien au niveau de l'administration qu'à celui des partis politiques et autres acteurs indépendants. Aujourd'hui,



Photo : D.R.

Le gouvernement du Premier ministre Franck-Emmanuel Issoze Ngondet, gagnerait à fixer l'opinion sur le report ou non des Législatives prévues pour décembre 2016.

alors qu'un scrutin est officiellement prévu pour décembre 2016, on ne voit rien venir dans le sens de son organisation. Du coup les uns et les autres commencent à se demander si ce scrutin va être ou non organisé cette année. La question est d'autant plus pertinente qu'à ce jour seule, sinon presque, la liste électorale est disponible. D'autant plus que, selon la loi, c'est celle ayant

servi à la Présidentielle du 27 août dernier, qui doit être utilisée. On peut y ajouter une partie du matériel électoral issu du scrutin d'août, encore utilisable aujourd'hui. A part cela, on considère que tout le reste est à reconstituer... Du côté du budget, la logique voudrait que toute élection légalement prévue pour l'année 2016, fasse l'objet d'une inscription dans la loi de Finances



Photo : Joe Manianga

Le ministère de l'Intérieur, aujourd'hui dirigé par Lambert-Noël Matha, assure les charges électorales vouées à l'administration.

2016, adoptée par le Parlement en 2015 et promulguée par le chef de l'Etat. A priori donc, la question des finances ne devrait pas se poser. On sait aussi qu'en 2011, dès le début du mois d'octobre, la Commission électorale nationale autonome et permanente (Cénap) était déjà à pied d'œuvre quant aux préparatifs des Législatives de cette année. Les commissions électo-

rales locales étaient mises en place ; l'assemblée plénière se réunissait déjà ; les commissaires locaux avaient prêté serment ; le calendrier électoral était connu ; etc. C'est au regard de tout cela, et compte tenu du fait qu'à l'aube du mois de décembre 2016 personne ne parle de Législatives, que certains commencent à se poser des questions. Va-t-on ou non vers un report de

ce scrutin ? De manière officielle, il n'y a que le gouvernement pour édifier l'opinion. Même si, l'autorisation d'un report ne peut venir que de la Cour constitutionnelle. Toutefois, la haute juridiction statue après saisine du Premier ministre qui en même temps doit lui présenter un "cas de force majeure" pouvant motiver un report. De combien de temps dispose le chef du gouvernement pour saisir l'institution constitutionnelle aux fins de solliciter un report ? Dans tous les cas, d'aucuns estiment que le gouvernement Issoze Ngondet gagnerait à jouer en toute transparence sur ce dossier. Il faut donc communiquer pour fixer l'opinion. Au cas où la décision finale serait le report, dire à l'opinion le "cas de force majeure" à soumettre à l'appréciation des juges constitutionnels. Au moins tout le monde sera fixé. Ainsi pourront cesser les spéculations et autres commentaires qui commencent à aller dans tous les sens.

## Législatives 2016

## L'opposition pro-Ping participera-t-elle au scrutin ?



Franck Rebela...



... Félé Onanga...



... et Alexandre Barro Chambrier, des soutiens de Jean Ping favorables à une participation aux prochaines Législatives.

J.K.M

Libreville/Gabon

Bien que la date de cette élection ne soit pas encore connue, plusieurs soutiens de l'ancien président de la Commission de l'Union africaine (UA) ne cachent pas leur ambition de voir leur camp prendre part à cette compétition électorale. D'autres par contre, et pas des moindres, ne semblent pas tentés. Du moins en l'état actuel des choses.

PARTICIPERA ou participera pas aux prochaines élections législatives ? Bien que la date de ce scrutin ne soit pas encore connue, plusieurs partisans de l'opposition se posent cette question au détour de nombreuses conversations. Du moins ceux se réclamant de la Coalition pour la nouvelle République (CPNR) formée autour de Jean Ping au sortir de la dernière élection présidentielle.

Selon toute vraisemblance, les membres de l'Alliance nouvelle pour l'opposition (Ano), groupement de douze partis politiques formé autour de Bruno Ben Moubamba, devraient y participer. D'autant plus que lors d'un récent séjour à Moabi, le vice-Premier ministre, ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat social et du Logement avait clairement manifesté son intérêt de faire du chef-lieu du département de la Douigny son fief électoral. Ce qui laisse à penser que, le moment venu, il pourrait solliciter les suffrages des habitants de cette localité. Sans doute que, comme lui, d'autres membres de l'Ano devraient également briguer des sièges à l'Assemblée nationale. Comme de toute évidence, le Parti social démocrate (PSD) dont un des cadres est membre du gouvernement. Ou encore le Parti pour le développement et la solidarité sociale (PDS) et l'Union du

peuple gabonais (UPG) de Mathieu Mboumba Nziengu, deux formations politiques ayant soutenu Ali Bongo Ondimba lors de la dernière Présidentielle. Quoiqu'il en soit, certains soutiens de l'actuel chef de file de l'opposition gabonaise ne cachent pas leur désir de prendre part aux prochaines Législatives. Dernièrement, au cours d'un point-press, le secrétaire national de Démocratie nouvelle (DN) en charge de l'Éducation et la Formation, Franck Rebela, s'est déclaré favorable à une participation des pro-Ping à ce scrutin. Tout en se disant, contrairement au président de DN, René Ndemezo'Obiang, hostile au dialogue national sans tabou prôné par le président de la République, Ali Bongo Ondimba. Une position que partage également le président du Mouvement populaire des radicaux (MPR), Félé Onanga.

Tout comme eux, le président du Rassemblement Héritage et Modernité, Alexandre Barro Chambrier, semble s'inscrire dans cette logique. Lors de la dernière tournée qu'il a effectuée dans le 4e arrondissement de la commune de Libreville en compagnie de Jacques Adiahénot, il a appelé les populations à ne pas se laisser gagner par la résignation après l'échec de leur champion à la Présidentielle. En réalité, derrière tous ces mots, d'aucuns ont vu à travers cette tournée une manière pour ces deux anciens parlementaires de labourer et entretenir le terrain dans la perspective des Législatives à venir. Dans tous les cas, selon certaines indiscretions, plusieurs ténors de la CPNR seraient ouvertement hostiles à toute idée de boycott des Législatives. Car, laissent-ils entendre, ce serait une faute politique grave de ne pas y

participer et de ne pas surfer sur la dynamique issue de la dernière élection présidentielle. Ils avanceraient même que, dans plusieurs circonscriptions électorales du pays, le rapport de forces leur est largement favorable. Vu que, selon eux, le boycott du second tour des Législatives par le Morena des Bûcherons du père Paul Mba Abessole en 1990 et du scrutin de 2011 par l'opposition, aura été une erreur. Tant ils auront permis au Parti démocratique gabonais (PDG) d'avoir, à chaque fois, une majorité écrasante à l'Assemblée nationale et de dominer la vie politique nationale. En dernière analyse, le débat est encore d'actualité au niveau de la Coalition autour de M. Ping. Il y a ceux qui estiment qu'il faut y aller, de peur de refaire l'erreur fatale de 2011 en laissant à nouveau la voie ouverte au PDG et ses alliés pour avoir une

large majorité à l'Assemblée nationale. Ce qui fera que le PDG restera encore seul maître à bord dans la chaîne décision quant à la gouvernance du pays. Il y a d'autres qui estiment que participer aux élections législatives organisées par le pouvoir en place serait lui donner une certaine légitimité. "Le pouvoir a voulu gouverner de force, il faut le laisser faire seul", entend-on parfois dire autour de l'ancien président de la Commission de l'Union africaine (UA). "D'ailleurs, poursuivent certains alliés de Jean Ping, quelle garantie a-t-on, que cette fois-ci le verdict des urnes sera respecté ?". Comme on peut le voir, le sujet n'est pas totalement épuisé au niveau de la CPNR. Interrogé sur la question récemment, Jean Ping a déclaré que la décision finale sera prise dans le cadre de la coalition qui le soutient aujourd'hui.